



Modèle de contrat de travail à durée indéterminée pour une garde simple

Entre l'employeur :

Monsieur, Madame,.....

Adresse.....

Numéro d'immatriculation URSSAF/PAJEMPLOI.....

Code NAF : 97 00Z

Et le (la) salarié(e)

:.....

Monsieur, Madame,.....

Adresse

Numéro d'immatriculation Sécurité Sociale

Sous réserve des résultats de la visite médicale d'embauche, ce contrat est régi par les dispositions de la **Convention collective nationale des salariés du particulier employeur**, tenue à la disposition du salarié qui pourra la consulter sur son lieu de travail.

Toute modification de ces textes lui sera notifiée dans le délai d'un mois après sa date d'effet.

Les institutions compétentes en matière de retraite et prévoyance sont :

Retraite : IRCEM retraite

Prévoyance : IRCEM prévoyance

1. Date d'entrée :

Durée de la période d'essai : 2 mois maximum

2. Lieu habituel de travail :

Autre(s) lieu(x) :

(Si le (la) salarié(e) est appelé à travailler sur un lieu autre que celui habituel, un accord entre employeur et salarié fixera les modalités particulières)

3. Nature de l'emploi : Garde d'enfants (A) ou (B) ou Baby-sitter ou Employé familial auprès d'enfants dans le cadre d'une garde simple.



Niveau de l'échelle :

Echelle 1 Baby-sitter

Echelle 3 : Garde d'enfants (A) ou (B) ou employé familial auprès d'enfants
(Conserver l'emploi concerné)

Eventuelles activités complémentaires :

Descriptif de l'emploi-repère annexé au présent contrat.

(S'il y a lieu caractéristiques ou exigences particulières de l'emploi)

4. Durée hebdomadaire :

- Le (la) salarié(e) effectuera ... heures de travail effectif hebdomadaire, réparties de la façon suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Amplitude horaire de présence					
Travail effectif					
Présence responsable*					
Total travail effectif					

* les heures de présence responsable correspondent aux périodes de sieste de l'enfant, au cours desquelles le (la) salarié(e) peut utiliser son temps pour lui-même toute en restant vigilant pour intervenir s'il y a lieu.

- S'il y a lieu préciser : planning, présence de nuit
- Périodicité de relevé de situation si horaire irrégulier

5. Repos hebdomadaire :

Préciser le jour habituel de repos hebdomadaire

À ce jour de repos hebdomadaire s'ajoutera la demi-journée du ... dans le cadre de l'aménagement de l'horaire de travail.



6. Jours fériés :

Les jours fériés ordinaires seront : Travaillés Chômés

7. Rémunération :

- Salaire brut horaire : € correspondant à un salaire brut mensuel de :
..... €

- Conduite automobile :

- Les prestations en nature fournies seront déduites de la rémunération nette.

8. Congés payés :

Le (la) salarié(e) bénéficiera des congés payés définis à l'article 16 de la Convention Collective.

À défaut d'accord entre les parties, la date des congés est fixée par l'employeur, sous réserve du respect d'un délai de prévenance minimal de deux mois.

Cas particulier de l'année d'embauche (*année de référence incomplète*)

9. Clauses particulières :

(*Congés liés aux contraintes professionnelles de l'employeur, évolution possible des tâches, des horaires, , etc.*)

Fait en double exemplaire à, le.....

*Date et signature des deux contractants
Précédé de la mention « lu et approuvé »*



Ces informations vous sont fournies à titre indicatif et général.

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter
au 0 805 29 11 11 (appel gratuit)**

ANNEXE 1 : DOMAINE ENFANT

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

Cartographie de l'emploi-repère **Baby-sitter**

Baby-sitter Echelle 1

Surveiller et assurer une
présence occasionnelle et
de courte durée auprès
d'un ou de plusieurs
enfants de plus de 3 ans

Descriptif de l'emploi-repère : **Baby-sitter**

L'emploi-repère de Baby-sitter consiste à surveiller et assurer une présence occasionnelle et de courte durée auprès d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans.

L'emploi-repère est retenu dans son ensemble même si toutes les tâches ne sont pas demandées au salarié.

Selon les consignes de l'employeur, les activités consistent principalement à :

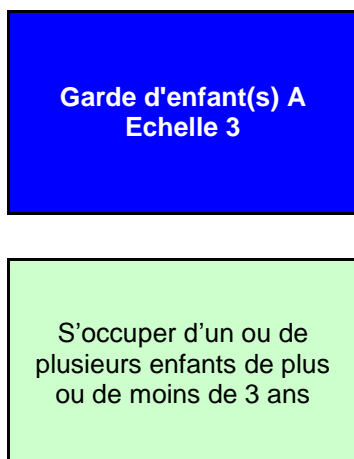
Surveiller et assurer une présence occasionnelle et de courte durée auprès d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans : par exemple accompagner l'enfant dans ses activités (jeux, travaux manuels...), lors d'une promenade, aider l'enfant dans la prise de son repas (goûter, diner...), aider l'enfant dans les actes courants d'hygiène (mains, dents, ...)



GARDE D'ENFANT(S) A

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

Cartographie de l'emploi-repère **Garde d'enfant(s) A**



Descriptif de l'emploi-repère : **Garde d'enfant(s) A**

L'emploi-repère de Garde d'enfant(s) A consiste à s'occuper d'un ou de plusieurs enfants de plus ou de moins de 3 ans.

Selon les consignes de l'employeur, les activités consistent principalement à :

- **S'occuper d'un ou de plusieurs enfants de plus ou de moins de 3 ans** : par exemple effectuer sa toilette, procéder aux changes, préparer et aider à la prise de ses repas ou biberons, accompagner l'enfant lors d'une promenade, organiser des activités ludiques et d'éveil
- **Nettoyer les espaces de vie de l'enfant** (utilisés durant le temps de travail du ou de la garde d'enfant(s)) : par exemple les pièces, les équipements et les accessoires utilisés par ou pour l'enfant (chambre, jouets, baignoire, ...)
- **Surveiller un ou plusieurs enfants dans la réalisation des devoirs** : par exemple lecture, exercices



ANNEXE 1 : DOMAINE ENFANT

GARDE D'ENFANT(S) B

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

Cartographie de l'emploi-repère **Garde d'enfant(s) B**

Garde d'enfant(s) B
Echelle 3



Garde d'enfant(s) A

Entretien du linge de l'enfant

Descriptif de l'emploi-repère : **Garde d'enfant(s) B**

L'emploi-repère de Garde d'enfant(s) B consiste à s'occuper d'un ou de plusieurs enfants de plus ou de moins de 3 ans.

Selon les consignes de l'employeur, les activités comprennent principalement :

- Les activités de l'emploi-repère **Garde d'enfant(s) A c'est-à-dire** :
 - **S'occuper d'un ou de plusieurs enfants de plus ou de moins de 3 ans** : par exemple effectuer sa toilette, procéder aux changes, préparer et aider à la prise de ses repas ou biberons, accompagner l'enfant lors d'une promenade, organiser des activités ludiques et d'éveil
 - **Nettoyer les espaces de vie de l'enfant** (utilisés durant le temps de travail du ou de la garde d'enfant(s)) : par exemple les pièces, les équipements et les accessoires utilisés par ou pour l'enfant (chambre, jouets, baignoire, ...)
 - **Surveiller un ou plusieurs enfants dans la réalisation des devoirs** : par exemple lecture, exercices

ET

- **Entretien du linge de l'enfant** : par exemple trier, laver, repasser, plier et ranger le linge



ANNEXE 1 : DOMAINE ENFANT

BABY-SITTER

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

Cartographie de l'emploi-repère **Baby-sitter**

Baby-sitter

En partenariat avec :





Echelle 1

Surveiller et assurer une présence occasionnelle et de courte durée auprès d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans

Descriptif de l'emploi-repère : **Baby-sitter**

L'emploi-repère de Baby-sitter consiste à surveiller et assurer une présence occasionnelle et de courte durée auprès d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans.

Selon les consignes de l'employeur, les activités consistent principalement à :

Surveiller et assurer une présence occasionnelle et de courte durée auprès d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans : par exemple accompagner l'enfant dans ses activités (jeux, travaux manuels...), lors d'une promenade, aider l'enfant dans la prise de son repas (goûter, diner...), aider l'enfant dans les actes courants d'hygiène (mains, dents, ...)

ANNEXE 3 : DOMAINE ESPACES DE VIE

EMPLOYE(E) FAMILIAL(E) AUPRES D'ENFANT(S)

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

Cartographie de l'emploi-repère **Employé(e) familial(e) auprès d'enfant(s)**

**Employé(e) familial(e)
auprès d'enfant(s)
Echelle 3**



Employé(e) familial(e) B

Surveiller et assurer une présence auprès d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans

Surveiller un ou plusieurs enfants dans la réalisation des devoirs

Descriptif de l'emploi-repère : **Employé(e) familial(e) auprès d'enfant(s)**

Selon les consignes de l'employeur, les activités comprennent principalement :

- Les activités de l'emploi-repère **Employé(e) familial(e) B c'est-à-dire :**

➤ **Les activités de l'emploi-repère Employé(e) familial(e) A c'est-à-dire :**

- **Entretien des espaces de vie** : par exemple nettoyer les espaces de vie (intérieurs et extérieurs), nettoyer les sols, les meubles, les objets, les vitres, les sanitaires, les terrasses, s'occuper de la literie
 - **Repasser le linge courant** ou dont les matières ne demandent pas de technique particulière de repassage, le plier et le ranger
- **Entretien du linge** : par exemple effectuer l'entretien du linge courant et délicat (tri, lavage, séchage)



- **Repasser le linge délicat** ou dont les matières demandent des techniques particulières de repassage, le plier et le ranger
- **Préparer des repas courants** : par exemple préparer un repas de tous les jours
- **Effectuer les courses**

ET

- **Surveiller et assurer une présence auprès d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans** : par exemple accompagner l'enfant dans ses activités (jeux, travaux manuels,...), lors d'une promenade, aider l'enfant dans la prise de son repas (goûter, diner,...), aider l'enfant dans les actes courants d'hygiène (mains, dents, ...)
- **Surveiller un ou plusieurs enfants dans la réalisation des devoirs** : par exemple lecture, exercices